

**TRANSPORTS PUBLICS** Les bicyclettes peuvent désormais être transportées sur les lignes urbaines du canton de Neuchâtel. Sauf aux heures de pointe.

## Vélos bienvenus dans les bus, mais sous certaines conditions



Les cyclistes sont désormais autorisés à embarquer leur vélo dans les bus urbains du canton. Sauf aux heures de forte affluence. CHRISTIAN GALLEY

VIRGINIE GIROUD

«Les vélos sont les bienvenus sur l'ensemble de nos lignes.» Ce message est placardé depuis cet hiver aux arrêts de bus du réseau neuchâtelois. Il annonce une nouvelle politique introduite en

toute discrétion l'été dernier par TransN, la compagnie de transports publics du canton.

«Auparavant, le chargement des vélos était possible sur certaines lignes de bus régionales, dans les trains, le Littorail et les funiculaires. Mais il n'était pas autorisé sur

les lignes de bus urbains», explique Aline Odot, porte-parole de TransN. «La compagnie confirme ainsi sa volonté d'encourager une mobilité douce combinée.»

### Priorité aux poussettes

Mais en lisant l'information de plus près, le cycliste découvre toute une série de conditions pour pouvoir glisser son vélo dans le bus: il doit éviter les heures de forte affluence, laisser la priorité aux chaises roulantes et aux poussettes, respecter le confort des autres voyageurs et les instructions du chauffeur, tenir son vélo pour lui assurer la stabilité, et assumer toutes les conséquences des dommages ou salissures occasionnés. De plus, «il doit s'acquitter d'un titre de transport valable pour son vélo», équivalent au sien.

De quoi décourager les cyclistes d'entrer dans un bus? «Non, de nombreuses plages horaires leur sont ouvertes», répond Aline Odot. Mais le succès de cette nouveauté n'est pas chiffrable, car «il n'existe pas de titre de transport spécial pour les vélos».

Du côté de Pro Vélo Neuchâtel, on salue cette mesure, considérée comme «un progrès»: «Elle est destinée au transport occasionnel des vélos et ne vise pas les pendulaires. C'est une solution de secours, bienvenue dans une ville en pente», réagit Johanna Lott Fischer, responsable administrative de Pro Vélo Neuchâtel.

### Couac de communication

Regrette-t-elle les conditions imposées aux cyclistes pour embarquer leur vélo? «Non, elles sont les mêmes sur les autres réseaux de Suisse. Les usagers comprennent que si le bus est plein, on ne peut pas y mettre un vélo!»

Johanna Lott Fischer constate que peu de cyclistes sont au courant de la nouveauté dans le canton. TransN n'a pas communiqué de manière active sur ce changement. Quant au site internet d'Onde verte, il indique toujours, par erreur, que le transport de vélos «n'est pas autorisé sur les lignes de bus urbains».

## Des prix en hausse

Mi-décembre, le prix des billets et des abonnements Onde verte a augmenté de 2,3% dans le canton de Neuchâtel. Mais pas une ligne ne concernait cette hausse des tarifs dans le communiqué de presse officiel de TransN, qui annonçait une amélioration de l'offre et des prestations pour 2015. «Il y a eu suffisamment de communication au niveau national concernant les augmentations tarifaires des transports publics suisses. Nous n'avons pas jugé utile de revenir là-dessus», indique Mireille Frick, présidente du comité directeur d'Onde verte.

Aline Odot précise que cette hausse n'a généré «que deux réclamations». «Et la communauté Onde verte neuchâteloise figure parmi les meilleur marché de Suisse», ajoute Mireille Frick. Pourtant, le prix du billet adulte pour deux zones, au tarif entier, a passé la barre des 4 francs. En comparaison intercantonale, le billet «Tout Genève», plein tarif, s'élève à 3 francs. Quant au billet valable 60 minutes à Fribourg, il coûte 2fr.80 au tarif entier. «Les zones de Neuchâtel sont plus vastes, ce qui explique cette différence», réagit Mireille Frick.

**DURABILITÉ** Le premier «Repair Café» neuchâtelois a attiré des dizaines de personnes.

## Un atelier où l'on apprend à réparer au lieu de jeter

Dimanche dernier, à Neuchâtel, le premier «Repair Café» a connu un joli succès. Ce nouveau concept, fruit de la collaboration de plusieurs associations, permet à tout un chacun d'amener à réparer un objet dont il tient à prolonger la durée de vie. Les réparateurs bénévoles étaient à disposition de 11 heures à 16 heures, au Garage, rue de l'Eglise, un local en mains associatives («L'Express» du 27 novembre dernier).

Les réparateurs ont eu affaire à un vrai inventaire à la Prévert d'objets écopés: fermeture éclair, imprimante, ordinateur,

fiche multiprise, lampes, colliers, boucles d'oreille, radios, radiocassettes, fer à repasser, machine à coudre, meuble et jouets d'enfant. Par moments, une file d'attente s'est formée, témoigne un des organisateurs, Lucien Willemain. Une centaine de réparations, en majorité pour des appareils électriques, ont été effectuées, avec deux tiers de réussite, notent les organisateurs. De plus, «les conseils fournis à l'entrée ont permis à certains visiteurs de repartir avec un diagnostic ou au moins une idée de marche à suivre pour réparer leur objet.» Le concept sera reconduit.



Le Garage, rue de l'Eglise, a été transformé en atelier de réparation dimanche dernier. SP

**POLITIQUE**

## Widmer-Schlumpf à Chézard

Samedi dernier, la conseillère fédérale Evelyne Widmer-Schlumpf était en terres neuchâteloises. Elle a marqué de sa présence l'assemblée romande du Parti bourgeois-démocratique, dont elle était l'invitée d'honneur.

Suite à cette réunion informelle, un budget supplémentaire pour les sections romandes du parti devrait être débloqué. Ce budget devra servir à soutenir le développement du PBD en Suisse romande. Le comité neuchâtelois du parti se réunira jeudi et approuvera vraisemblablement l'extension budgétaire.

«Preuve du soutien de la direction nationale pour les sections romandes», la présence de la ministre PBD lors de cette soirée, «revêt une importance toute particulière en cette année électorale», souligne le parti neuchâtelois, organisateur de cette rencontre

à laquelle ont participé les sections sœurs vaudoise, genevoise et fribourgeoise.

«La conseillère fédérale est quelqu'un de très sympathique et plein d'humour» déclare Nicolas Jaquet, président du PBD neuchâtelois depuis l'été dernier. «Elle est apparue très détendue ce soir-là, je trouve que c'est une personne plus accessible que Didier Burkhalter», ajoute-t-il.

Cette rencontre a permis aux présidents et aux membres des sections cantonales d'échanger leurs pratiques et de créer des synergies entre les sections romandes dans la perspective des prochaines échéances politiques.

Il était précisé d'entrée de jeu que les questions fédérales ne seraient pas abordées. Les 29 convives ont tout de même pu dialoguer avec la conseillère fédérale. ● RPR - COMM



Evelyne Widmer-Schlumpf s'est montrée souriante, ici avec Nicolas Jaquet, président du PBD neuchâtelois, et Michaël Rohrer. SP-BRUNO PAYRARD

**RTN-RFJ-RJB**

## La musique s'arrête la nuit

Les radios de l'Arc jurassien, RTN, RFJ et RJB viennent de décider de ne plus diffuser entre minuit et 5 heures du matin de reprises de leurs émissions de la journée, comme le faisaient précédemment. Désormais, ce sont des sons d'ambiance qui accueillent les auditeurs de la nuit.

Raison de ce changement, la forte hausse des droits d'auteur pour les morceaux musicaux décidée par les deux sociétés de gestion de ces droits, la Suisa et Swissperform. «Pour nos trois radios», explique Pierre Steulet,

patron du groupe BNJ, «la facture finale annuelle passait de 500 000 à 650 000 francs. En ne diffusant plus de musique durant la nuit, on en reste à 500 000 francs. Et les auditeurs qui veulent de la musique peuvent toujours écouter notre quatrième station, Grrif.»

### Canal Alpha en HD

Par ailleurs, la télévision locale Canal Alpha sera désormais diffusée en HD (haute définition) sur les téléseaux. Jusqu'à présent, la version HD n'était diffusée que par Swisscom TV. ● NWI

**SIRÈNES**

## Test annuel d'alarme générale

Demain à 13h30 une partie des 170 sirènes d'alarme générale du canton de Neuchâtel se feront entendre. L'essai durera une demi-heure au maximum. Ce dispositif national permet d'alerter la population à n'importe quel moment. L'Office fédéral de la protection de la population rappelle qu'en cas de véritable alerte, la population doit écouter la radio pour prendre connaissance des consignes à suivre. En contrebas du barrage du Châtelot, l'alarme eau sera mise à l'essai entre 14h15 et 15 heures. Ce test d'alarme générale se déroule chaque année le premier mercredi du mois de février. ● RÉD - COMM

Dans le même registre, la Chaussure rouge organise un «café réparation» dans le cadre des Hibernales de L'Aubier, à Montezillon. Il ne s'agit pas de faire réparer un objet, mais de venir apprendre à le réparer soi-même, avec l'aide experte de Laurent Villos.

Le cours est gratuit, mais il faut s'inscrire (tél. à L'Aubier, 032 732 22 11). Le participant annonce quel objet il entend réparer. L'accent est mis sur la reconquête de l'autonomie du consommateur qui, souvent, n'ose pas se lancer de crainte de «tout casser». ● LBV